



La Ville de Seyssinet-Pariset vous propose de vous fournir gratuitement un jeune plant d'arbre. Le bénéficiaire s'engage à le planter et à en prendre soin.

Ce projet est renouvelé par des membres du conseil du temps long, avec l'objectif premier de participer à la lutte contre le changement climatique. Ce dispositif vient renforcer la politique ambitieuse de végétalisation portée par la commune, et contribue à développer la présence de l'arbre en ville.

Pourquoi planter des arbres ?

- ◆ Participe à la lutte contre le réchauffement climatique.
- ◆ Favorise la nature et la biodiversité en ville.
- ◆ Contribue à la captation du gaz carbonique et à l'amélioration de la qualité de l'air.
- ◆ Réduit les îlots de chaleur grâce à l'ombre apportée par les arbres.

Quelles sont mes obligations ?

Planter mon arbre dans les 2 jours suivant la distribution, l'arroser, en prendre soin.

Quand recevrai-je mon arbre ?

En décembre, au moment le plus favorable pour planter un arbre. Des conseils sur l'entretien et le soin des arbres vous seront donnés à cette occasion.

Comment faire sa demande d'arbre ?

- ◆ 1 arbre par foyer et par an
- ◆ 10 arbres maximum par copropriété
- ◆ Plantation en pleine terre sur un terrain privé
- ◆ Signature de la charte d'engagement
- ◆ Justificatif de domicile ou accord du propriétaire ou de la copropriété pour les locataires
- ◆ Date limite de demande : 7 juillet

Demande à déposer en mairie ou formulaire à remplir sur jeparticipe.seyssinet-pariset.fr





Quels arbres planter ?

La Ville vous propose de choisir parmi une liste d'arbres adaptés à notre climat. Les jeunes arbres feront environ 1,50m à 2m et seront distribués en motte, pot ou racines nues.

Arbres à grand développement (plus de 20m)

- Cèdre de l'Atlas (*cedrus atlantica*)
- Fevier d'Amérique (*gleditzia triacanthos inermis*)
- Micocoulier de Provence (*celtis australis*)
- Noisetier de Bysance (*corylus colurna*)
- Orme du Caucase (*zelkova carpinifolia*)
- Pin sylvestre (*pinus sylvestris*)
- Tilleul à petites feuilles (*tilia cordata*)
- Copalme d'Amérique (*liquidambar styraciflua*)
- Accacia de Constantinople (*albizzia julibrissin*)
- Érable de Cappadoce (*acer capadocicum*)

Arbres à développement moyen (de 10m à 20m)

- Arbre à miel (*euodia tetradium*)
- Chitalpa (*chitalpa x taskensis*)
- Merisier (*prunus avium*)
- Charme houblon (*ostrea carpinifolia*)
- Érable de Montpellier (*acer monspessulanum*)
- Érable champêtre (*acer campestre*)
- Catalpa commun (*catalpa bignonioides*)
- Orme de Sibérie (*ulmus pumila*)
- Savonnier (*koeleretaria paniculata*)
- Arbre imperial (*paulonia tomentosa*)

Arbres à faible développement (moins de 10m)

- Amelanchier du Canada (*amelanchier canadensis*)
- Arbre de Judée (*cercis siliquastrum*)
- Cerisier Kanzan (*prunus serrulata «Kanzan»*)
- Charme d'Orient (*carpinus orientalis*)
- Murier à papier (*broussonetia papyrifera*)
- Pin à crochets (*pinus uncinata*)
- Murier platane (*morus bombycis*)
- Aubépine (*crataegus laevigata*)
- Sorbier des oiseleurs (*sorbus aucuparia*)

Arbres fruitiers

- Abricotier
- Cerisier
- Cognassier
- Figuier
- Noisetier
- Noyer
- Pêcher
- Poirier
- Pommier
- Prunier

+ d'infos : espaces-verts@seyssinet-pariset.fr

